

# Conseil Municipal

Le lundi 5 novembre 2018, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

**Présents** : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile et TAILLANDIER Armelle. MM. AUDIOT Francis, ASSADET Alain, BLAIN Claude, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, NOUAT Christian, PHILIPPE Narcisse et REMANJON Patrice.

**Absents excusés** : Mmes CHARPENTIER Céline et RAIMBAULT Martine, MM. BERGERAULT Erick, FERRIERE Laurent.

**Secrétaire de séance** : M. AUDIOT Francis.

---

*Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.*

---

**TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT** : le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir entendu les présentations et les propositions de l'adjointe chargée des finances, ainsi qu'un comparatif des tarifs observés dans deux autres communes proches, décide de fixer comme suit les tarifs de l'eau et de l'assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

Eau potable : abonnement ou prime fixe 10 € (inchargé) et 0,53 € le m<sup>3</sup> consommé ;

Assainissement : abonnement fixe 16 € (inchargé) et 0,94 € le m<sup>3</sup> consommé.

**SECHERESSE** : le Maire indique à l'assemblée que de nombreux administrés ont subi des dégâts sur leur habitation à cause de la sécheresse de cet été dernier. Une demande sera bien entendu adressée aux services préfectoraux en vue d'une reconnaissance de catastrophe naturelle. Une réunion publique aura lieu ce vendredi 9 novembre à 18 h 30 salle Pierre Clament rue de Fontbertrange en vue d'un échange sur ces constats.

**AVANCEMENT DES TRAVAUX EN COURS** : quelques petits travaux restent à effectuer dans la maison communale 1 rue Franche et ces derniers seront réalisés dans le courant du mois de novembre. Les stores de la classe de l'école qui a été refaite ont été mis en place. L'aménagement du Monument aux Morts sera terminé pour le 11 novembre prochain. La réfection de la place du haut du Bourg va être réalisée une seconde fois gracieusement (travaux réalisés dans de mauvaises conditions la première fois). Le projet de construction d'un cabinet médical est en bonne voie et une esquisse de ce projet sera présentée lors d'une réunion prévue cette semaine avec les professionnels de santé.

**RIFSEEP** : le Conseil Municipal, conformément à l'avis donné lors de la dernière séance, décide de préciser qu'en cas de maladie ordinaire, le versement de l'indemnité suivra le sort du traitement de l'agent. Une saisine du Comité Technique auprès du Centre de Gestion du Cher pour avis sera déposée et une décision finale interviendra en début d'année pour une mise en place du nouveau Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) au 1<sup>er</sup> mars 2019.

**COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES** : L'adjointe chargée de l'animation et des associations rappelle le programme de la cérémonie du 11 novembre prochain et des nouvelles animations qui marqueront le centenaire de cet armistice. Le planning de préparation du repas des Aînés du 1<sup>er</sup> décembre et de la distribution des colis le lendemain est établi. Une réunion de la commission municipale chargée de l'élaboration du bulletin municipal aura lieu le 12 novembre prochain juste avant l'envoi en édition.

L'adjoint chargé de l'environnement fait état des mesures annoncées lors de la dernière réunion de la commission environnement de la CCTHB, la redevance incitative sera revue et harmonisée sur l'ensemble du territoire. Une opération broyage sera prévue à Menetou-Salon le 21 novembre prochain entre 9 h 00 et 12 h 00 rue de Fontbertrange au cours de laquelle

chacun pourra amener ses résidus verts et les broyer afin de récupérer ensuite le paillage ainsi constitué. **Une inscription en mairie sera nécessaire préalablement.**

L'adjoint chargé des bâtiments et de la voirie fait état des travaux de voirie qui vont débiter le 12 novembre prochain par la rue de Fontbertrange, puis par la voie communale n° 8 de la rue de la Gare au hameau les Coteaux-Les Moraits (jusqu'à la dernière maison en bordure de route). Suite à une réunion avec les représentants du Conseil Départemental, à propos de la sécurisation de la route de Bourges, un nouvel avis aux riverains a été distribué pour présenter une nouvelle configuration qui sera expérimentée en mars prochain avec un début des travaux en avril. Un comptage des véhicules sera fait au cours de ce mois de novembre.

#### **PROJET DE TRANSFERT DU SPANC, DU SPAC ET DU SERVICE D'EAU POTABLE A LA CCTHB**

: le deuxième adjoint donne connaissance du compte-rendu de la séance plénière concernant les réseaux humides de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry (CCTHB) qui s'est tenue le 24 octobre. En effet, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), le Service d'Assainissement Collectif (SPAC) et le Service Public d'Eau Potable seront transférés à la CCTHB conformément aux directives de la loi NOTRe qui prévoit le transfert obligatoire aux communautés de communes et aux communes d'agglomération des compétences communales en matière d'eau et d'assainissement soit au 1er janvier 2020, soit au 1er janvier 2026 (délibération des communes de la CCTHB sur ce choix avant le 1<sup>er</sup> juillet 2019). Pour cela un comité de pilotage a été créé au sein de la CCTHB avec 4 groupes de travail : « Patrimoine » groupe auquel M. Pierre FOUCHET souhaite participer ; « Organisation », « Gouvernance » auquel M. KOENIG Jean-Marc participera et « Finance » groupe auquel Mme CROS Patricia souhaite participer. Plusieurs réunions de travail seront programmées et une seconde séance plénière sera prévue le 19 décembre à Quantilly.

**AFFAIRES ET INFORMATIONS DIVERSES** : le Conseil Municipal accepte de verser une subvention à l'Association « Au Bord de l'Eau » ainsi qu'à la coopérative scolaire en vue de financer en partie le spectacle de Noël des enfants des Ecoles. Il regrette néanmoins de ne pas pouvoir répondre favorablement à trois organismes.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des grandes lignes de la réforme concernant la gestion des listes électorales et de la mise en place des nouvelles commissions de contrôle, désigne Mme BARDELOT Nicole, conseiller municipal. Le Maire sera chargé de fournir l'identité de trois autres personnes étrangères au Conseil Municipal et au personnel communal en vue de constituer cette commission de contrôle.

Un nouvel agent a été recruté à temps non complet (8/35<sup>ème</sup>) en vue d'assurer les goûters de l'accueil périscolaire entre 15 h 45 et 17 h 45 les lundi, mardi, jeudi et vendredi en remplacement d'un agent communal en congé maladie.

Un nouveau boulanger ouvrira prochainement 13 rue du Commerce.

*Séance levée à 21 h 25.*